

Quel est le musulman qui accepterait de s'endormir le soir en entendant à travers la cloison les rires ou les ébats de son épouse avec l'un de ses trois autres maris ?

Par Eva

écrit par Eva | 16 juillet 2013



En effet, la technique de l'enlèvement est ancestrale et date d'avant l'islam, mais qui la pratique encore de nos jours, à part les musulmans ?

La lapidation aussi est un châtiment ancestral, mais qui le pratique aujourd'hui, à part les musulmans ?

Merci pour le titre du livre sur Asia Bibi. Quand je pense qu'il suffirait que cette jeune mère de famille se convertisse à l'islam pour sortir de prison, retrouver son mari et ses enfants ! Mais elle refuse, car elle connaît l'islam, qui est aussi une prison, même si les barreaux ne sont pas visibles.

J'entends souvent dire que les premières victimes de l'islam, ce sont les musulmans. C'est vrai, mais il n'empêche que beaucoup d'entre eux ne veulent pas quitter l'islam, car ils bénéficient d'avantages qu'une autre religion ne leur confèrerait pas.

Premièrement, un musulman n'a pas besoin de briller dans quelque domaine que ce soit pour se considérer comme supérieur au non-musulman. Dieu n'a-t-il pas dit, par la bouche de Mahomet, que les musulmans sont « la meilleure communauté suscitée parmi les hommes » ? (sourate 3, verset 110)

Le musulman trouve normal que le non-musulman travaille pour lui, c'est une forme de « jizya ». Il trouve normal que le non-musulman ne puisse pas lui refuser la main de sa fille, et que les enfants d'une non-musulmane soient automatiquement et obligatoirement islamisés. Le musulman est outré par le fait que les non-musulmans ne suivent pas la charia islamique, car c'est au musulman que Dieu a conféré le pouvoir « d'ordonner le convenable, et d'interdire le blâmable » (sourate 3, verset 110).

Pour les musulmans, nos lois, nos croyances, notre manière de vivre sont un démenti à la parole divine. Nous faisons mentir Allah, et nous nous étonnons que les musulmans se sentent outragés.

Mais je crois que l'enjeu principal de l'islam sont les femmes: le musulman est certes privé de liberté d'expression, de liberté sous toutes ses formes. Il ne peut pas se servir de son libre-arbitre, qui est anesthésié depuis sa plus petite enfance par la peur de poser une mauvaise question, et d'encourir le courroux de ses proches et du reste de la société, ou d'essuyer une « fatwa » qui, dans le meilleur des cas, fera de lui un paria.

Mais dans sa vie privée, le musulman bénéficie de contreparties non-négligeables: il jouit de droits exorbitants sur les femmes de sa famille. Sa femme, sa mère, ses soeurs, ses nièces et cousines sont à sa merci, ce qui lui permet de

transférer le poids du joug de l'islam sur la nuque des femmes qui vivent sous sa domination.

L'islam exige des femmes la soumission aux hommes pour que les hommes puissent accepter leur propre soumission, grâce à la possibilité qui leur est offerte de faire subir à leurs femmes des choses qu'eux-mêmes ne pourraient jamais supporter.

Quel est le musulman qui accepterait de s'endormir le soir en entendant à travers la cloison les rires ou les ébats de son épouse avec l'un de ses trois autres maris ?

Quel musulman accepterait de vivre avec l'épée de Damoclès de la répudiation suspendue au-dessus de sa tête, et de faire mijoter un plat dans l'après-midi sans savoir s'il va en manger le soir ?

Les hommes musulmans s'accommodent de leur soumission à l'islam car l'islam leur donne des compensations considérables: c'est un peu comme si on enfermait un enfant toute la journée à la maison, et pour éviter qu'il se révolte, on lui donnait un petit chien qu'il pourrait martyriser à volonté, impunément. Cet enfant pourrait bien sûr se comporter amicalement envers ce chien, mais s'il décidait d'exercer son sadisme sur la pauvre bête, personne ne lui en tiendrait rigueur.

L'on s'imagine que seuls les pères, les frères aînés peuvent imposer leur volonté aux musulmanes. C'est faux.

Un enfant musulman peut tancer vertement, et même menacer une femme qui a le double ou le triple de son âge, y compris sa propre mère.

Dans un court texte évoquant sa mère, Kateb Yacine, un écrivain algérien, raconte comment sa mère, à cause de la chaleur suffocante, entrouvrait un peu son voile, profitant du fait que le chemin était désert. Il lui ordonnait alors: « Remets ton voile ! », alors qu'il voyait bien qu'il n'y avait pas âme qui vive dans les environs.

Ce système serait parfait si, dans les pays musulmans, il n'y avait pas aussi des non-musulmans. Il y en a toujours eu, même

en Arabie, terre de naissance de Mahomet. Les musulmans consacrent depuis des siècles une énergie, une ruse et une violence inimaginables, complétées par des moyens législatifs révoltants, dans le but d'éliminer les non-musulmans des pays qu'ils ont envahis, et où ils ont imposé l'islam par le glaive.

Là où je suis née, les juifs ont pratiquement disparu, mais il reste encore des chrétiens. Les chrétiens en Orient ne gênent pas les musulmans, au contraire, ils leur sont utiles, dans la mesure où les musulmans instruisent leurs enfants dans nos écoles, et se soignent dans nos hôpitaux. Bien que les musulmans soient conscients des avantages que la présence chrétienne leur procure, cette présence leur fait horreur. Probablement à cause des femmes chrétiennes.

En Orient, les chrétiennes s'habillent avec décence, mais ne portent pas le voile. Elles sont pieuses et participent activement à des oeuvres de bienfaisance envers les nécessiteux chrétiens comme musulmans. Elles subissent néanmoins la désapprobation des musulmans car elles s'instruisent, travaillent, conduisent une voiture, peuvent voyager seules.

Elles vivent avec leurs parents jusqu'à leur mariage, mais choisissent elles-mêmes leur mari. Il est interdit à leur mari de les frapper ou de les séquestrer, et elles ont le droit de demander le divorce. Aucune chrétienne n'a jamais eu à partager son époux avec une ou plusieurs co-épouses. Aucune n'a jamais été répudiée en trois mots, et a dû partir de chez elle séance tenante, sans avoir le droit d'emmener ses enfants.

En Orient, quand les musulmanes voient des femmes occidentales autonomes dans les séries télévisées, elles n'en souffrent pas vraiment, car elles ne s'identifient pas à ces étrangères qui ne parlent pas la même langue qu'elles, ne leur ressemblent pas physiquement, vivent sur un autre continent, et qui leur sont décrites comme des femmes de mauvaise vie.

Mais quand ces musulmanes voient leur voisines chrétiennes, qui sont nées dans le même pays, qui parlent la même langue, qui sont traditionnelles, très « famille », mais qui ont quand même des droits que les musulmanes n'ont jamais eu, ça les fait souffrir. Ça fait aussi souffrir les hommes musulmans, qui réalisent que si leurs femmes n'avaient pas en permanence l'exemple de l'émancipation des femmes chrétiennes sous le nez, elles seraient moins déprimées, moins aigries.

Les musulmans croient qu'en éradiquant la présence chrétienne voisine, leurs femmes penseront que le seul modèle de vie possible, c'est celui que propose l'islam. Je n'ai pas été surprise d'apprendre qu'en France, dans les quartiers à majorité musulmane, les non-musulmans sont inquiétés, intimidés, et souvent agressés, jusqu'à ce qu'ils partent.

Les musulmans ont de bonnes raisons pour tenir à rester entre eux.

L'islam est une idéologie totalitaire mais fragile, et totalitaire parce-que fragile: elle ne résiste pas à la comparaison avec un système ouvert, elle ne survit pas dans un pays démocratique, d'où l'intérêt pour les musulmans de renverser les démocraties.

Ce qui empêche l'islam de s'effriter, c'est surtout la possibilité de dominer les femmes, d'en tirer profit en les donnant en mariage au plus offrant, d'en épouser quatre, de les frapper, de les répudier, de les maintenir sous tutelle, à vie, puisque les femmes en islam ne deviennent jamais majeures.

Les lois françaises sont un cauchemar pour l'islam, car elles sont contraires à tout ce que la charia islamique met au service des hommes comme outils de domination des femmes. Les musulmans de France se creusent la tête depuis des décennies pour contourner ces lois, pour négocier des exceptions qui profitent uniquement aux musulmans.

Ils s'engouffrent dans la moindre brèche pour creuser leur trou dans le mur que leur oppose la laïcité.

Je crois que la seule solution est d'adopter une attitude « tolérance zéro » à chaque demande d'aménagement des lois françaises pour les besoins spécifiques de la communauté musulmane. Soyons intraitables: nous ne méritons la liberté dont nous avons hérité que si nous sommes capables de la transmettre à nos enfants.

Eva